



*Procès-verbal*  
*Le jeudi 12 décembre 2002 - n° 143*

*10 heures*

**Présidente : Mme Louise Harel**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

**AFFAIRES COURANTES**

**Présentation de projets de loi**

M. Trudel, ministre des Régions, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 152 Loi sur la Commission nationale des régions

La motion est adoptée.

**Dépôts de documents**

M. Jutras, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel du Tribunal administratif du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1759-20021212)

Le rapport annuel de gestion de l'Office des professions du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1760-20021212)

**12 décembre 2002**

---

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 3 et 4 décembre 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi :

n° 129 Loi sur la conservation du patrimoine naturel  
(Dépôt n° 1761-20021212)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 10 et 11 décembre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 129 Loi sur la conservation du patrimoine naturel

Le rapport contient des amendements au projet de loi.  
(Dépôt n° 1762-20021212)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par six citoyens et citoyennes de Saint-Benjamin, concernant la carrière située à Saint-Benjamin.

(Dépôt n° 1763-20021212)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

12 décembre 2002

---

Un document intitulé *Proposition d'un modèle de catégorisation des unités d'urgence*, préparé par le Comité d'experts du Centre de coordination nationale des urgences.

(Dépôt n° 1764-20021212)

À la demande de Mme la Présidente, M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, dépose :

Un extrait du *Journal des débats* incluant le texte de la motion, adoptée le 5 décembre 2002, concernant une entente pour la mise en valeur du potentiel pétrolier et gazier situé dans la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent, ainsi que les débats s'y rapportant.

(Dépôt n° 1765-20021212)

#### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lemieux, ministre responsable de la Charte de la langue française, et M. Laporte (Outremont) proposent :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire de la *Charte de la langue française* et réaffirme son attachement indéfectible à cette loi fondamentale assurant la qualité et le rayonnement de la langue française et qui permet au peuple québécois d'exprimer son identité.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 54<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme et rende hommage à monsieur François Saillant et à l'équipe du FRAPRU qui se sont mérités le *Prix Droits et Libertés*, décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, le 10 décembre dernier, pour leur engagement en faveur de l'accessibilité des plus démunis à un logement décent.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 143, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 142, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les activités médicales, la répartition et l'engagement des médecins ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités régionales de comté.

\_\_\_\_\_

M. Bissonnet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de décider des suites à donner au mandat sur la responsabilité sociale des entreprises et l'investissement responsable.

12 décembre 2002

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 13 h 01, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 01.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, proposant que le projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise au voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Simard, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

12 décembre 2002

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 126, Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et modifiant la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et instituant la Commission des partenaires du marché du travail, ainsi que l'amendement transmis par Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

*Adoption*

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 128, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 128 est adopté.

*Adoption du principe*

M. Legendre, ministre responsable de la Faune et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 147, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 147 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 147 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

12 décembre 2002

---

*Adoption*

M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, propose que le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 17 h 59, M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

---

La séance reprend à 20 h 03.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, proposant que le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 102 est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 130, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par M. Boisclair, ministre de l'Environnement.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

12 décembre 2002

---

Le rapport amendé est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 134, Loi instituant le Fonds national de l'eau.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 392, Loi visant à assurer l'approvisionnement en porc d'un abattoir exploité en Abitibi-Témiscamingue.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 135, Loi modifiant la Loi sur les agents de voyages et la Loi sur la protection du consommateur, ainsi que les amendements transmis par M. Trudel, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 123, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Après débat, le rapport est adopté.

**12 décembre 2002**

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi n° 124, Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et la Loi sur l'instruction publique.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 115, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et la Loi sur le ministère du Revenu.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi.

Après débat, le rapport est adopté.

---

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au vendredi 13 décembre 2002, à 10 heures.

La motion est adoptée.

**12 décembre 2002**

---

En conséquence, à 23 h 56, M. Brouillet, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 13 décembre 2002, à 10 heures.

*La Présidente*

**LOUISE HAREL**